



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 9 février 2015

LE GOUVERNEUR CUOMO PRÉSENTE DES RÉFORMES DU PROGRAMME STAR VISANT À PROTÉGER LES CONTRIBUTUABLES

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a présenté aujourd'hui de nouvelles réformes au budget exécutif 2015-16 conçues pour s'attaquer aux contribuables délinquants et à ceux qui abusent du programme STAR. Ces mesures incluent la suspension pure et simple de ceux qui doivent plus de 4500 \$ d'impôt rétroactif du programme STAR, et elles permettent au Département de l'imposition et des finances de l'État d'annuler les avantages STAR qui n'auraient pas dû être accordés.

« Ces réformes feront en sorte que les avantages STAR ne soient plus utilisés en vue de subventionner une mauvaise conduite, et qu'ils ne soient accordés qu'à ceux qui paient de l'impôt foncier et qui les méritent. » a déclaré le Gouverneur Cuomo. Les réformes misent sur les efforts de cette administration en vue d'accroître la précision et l'équité du programme et de faire en sorte que cette aide fiscale soit offerte à ceux qui en ont le plus besoin. »

Le programme STAR offre de l'aide en matière d'impôt foncier scolaire. Il comprend l'exemption STAR de base pour les propriétaires de maison dont le revenu est de moins de 500 000 \$, ainsi que l'exemption STAR accrue pour les aînés dont le revenu est de 83 300 \$ ou moins.

Si un contribuable doit plus de 4500 \$ en impôt d'État, l'avantage STAR est actuellement appliqué à sa dette. Le budget exécutif fera en sorte que les avantages STAR ne soient plus offerts aux contribuables qui doivent plus de 4500 \$ en impôt d'État. Le contribuable pourra refaire une demande d'avantage STAR une fois sa dette payée.

Le budget autorise également le Département de l'impôt à reprendre les avantages STAR aux propriétaires en ayant profité illégalement dans les années passées. Ce pouvoir appartient actuellement aux évaluateurs locaux, qui n'ont pas immédiatement accès aux mêmes données que le Département de l'impôt.

Depuis 2011, l'exemption STAR de base est limitée aux foyers dont le revenu est de moins de 500 000 \$.

French

En 2013 – première année du programme d’enregistrement STAR, 150 000 propriétés se sont vues retirer leur avantage STAR en raison de leur revenu, résidence ou autre critère d’inadmissibilité.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418

We Work for the People
Performance * Integrity * Pride